

Assemblée des délégué(e)s de la SSMIG

Le COVID-19 ne s'arrête pas pour l'assemblée des délégué(e)s de la SSMIG

Lea Muntwyler

Collaboratrice Communication/Marketing, Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG)

En raison de la pandémie de SARS-CoV-2, la première assemblée des délégué(e)s de l'année 2020 ne s'est pas tenue dans le cadre habituel: les délégués ont pris leurs décisions par voie de circulaire. Davantage sur lesdites décisions.



Responsabilité
rédactionnelle:
Claudia Schade, SSMIG

Correspondance:
Claudia Schade
Responsable communication
et secrétaire
générale adjointe
Société Suisse de Médecine
Interne Générale (SSMIG)
Mombijoustrasse 43
Postfach
CH-3001 Bern
claudia.schade[at]sgaim.ch

Qu'il s'agisse de l'adoption du protocole ou de l'approbation des rapports et comptes annuels, les délégués ont pu transmettre leurs décisions via un sondage SurveyMonkey et demander des précisions par e-mail. La documentation était consultable sur Dropbox. Les avis des délégués ont ainsi pu être recueillis sans courir le moindre risque d'infection au SARS-CoV-2. Avec 32 délégués, le quorum était atteint.

La deuxième assemblée des délégué(e)s devrait avoir lieu dans le cadre habituel: elle est prévue le jeudi 19 novembre 2020 à l'«Hotel Bern».

Le procès-verbal complet de l'assemblée des délégué(e)s est accessible sur le site web de la SSMIG, dans l'espace réservé aux membres: www.sgaim.ch/login

Décisions de la 8^e assemblée des délégué(e)s de la SSMIG

L'assemblée des délégué(e)s de la SSMIG a pris les décisions suivantes:

- 1 Adoption du protocole de l'AD du 21 novembre 2019;
- 2 Approbation des rapports annuels (Comité directeur et Commissions);
- 3 Approbation des comptes annuels et du bilan 2019;
- 4 Approbation du rapport de révision 2019.